

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 007-200039808-20260428-2026_04_015-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 28 avril 2026

Convocation du 21 avril 2026

N° 2026_04_015

Objet : Administration Générale – Désignation des délégués au Syndicat de Voirie et Travaux Annexes SIVTA -Voirie de Chauzon-

Le 28 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Ruoms, salle Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Chantal CAPELLE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Bernard CHARNAY, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Delphine CHLIEH, Guy CLEMENT, Nicolas CLÉMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DENEAZ, Valérie DEVUN, Denise GARCIA, Robert GUERRAIRI, Nadège ISSARTEL, Laura JACQUET, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Laurent UGHETTO, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Samy CHEMELLALI à Laurent UGHETTO, Laurence HOTTE à Hervé OZIL

Absent : MOREAU Béatrice

Secrétaire de séance : Jean-François DEGORE

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 2 - nombre de suffrages exprimés : 39

Vote contre : pour : 39 abstention :

Le **Président** informe les conseillers communautaires qu'il y a lieu de désigner les délégués qui représenteront la Communauté de Communes au sein du Syndicat de Voirie et Travaux Annexes (SIVTA).

Il précise que ce syndicat est chargé de la gestion, de l'entretien et de l'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire sur la Commune de Chauzon, notamment en matière de travaux routiers, d'entretien courant, de sécurisation des voies et de réalisation d'équipements annexes (signalisation, ouvrages).

Le **Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de Frédéric TOULOUZE et Christophe BOYER en qualité de délégués pour représenter la communauté de communes au sein Comité Syndical du Syndicat de Voirie et Travaux Annexes (SIVTA).

Le Président

Le Secrétaire de séance

Luc PICHON

Jean-François DEGORE

